



PROFESSION DE FOI

Votre VOIX est précieuse

Du 1^{er} au 8 décembre, assurez-vous de la donner à celles et ceux qui la porteront bien !

À partir du 1^{er} janvier 2023, à l'image des modifications intervenues dans le code du travail, les Comités Sociaux d'Administration (CSA) remplaceront les Comités Techniques et les CHSCT dans la fonction publique.

Un CSA unique pour l'administration centrale

En administration centrale, les Comités Techniques Spéciaux (CTS), instances représentatives dans chaque direction au plus près des personnels, sont supprimés, malgré l'opposition de la CGT et d'autres organisations syndicales.

Le CSA, avec sa formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FS SSCT), sera désormais l'unique lieu d'intervention des représentants des personnels sur le périmètre de l'administration centrale.

Par ailleurs, la représentativité déterminera également le nombre de sièges au **Comité Local d'Action Sociale (CLAS)**, ainsi qu'aux commissions restauration, logement et aides matérielles.

D'où l'importance de faire le bon choix !

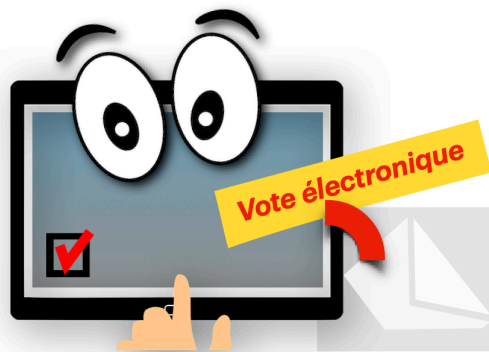
11 femmes et 11 hommes, représentatifs de différentes Directions/services et de différents statuts et corps

La liste paritaire de la CGT qui vous est proposée est composée de 11 femmes et de 11 hommes, représentatifs de différentes Directions/services et de différents statuts et corps.

Certaines et certains d'entre eux ont déjà une forte expérience et exercent également d'autres mandats au niveau national afin de porter votre voix.

Vos candidates et candidats

1. **Jacques GIRAL**, SG
2. **Dominique CITRON**, FNASCE
3. **Charles-Henri de BARSAC**, DGALN
4. **Isabelle ROBERT**, SG
5. **Bruno DEPRESLE**, IGEDD
6. **Fañch KERGUELEN**, DGALN
7. **Anne-Colette LANTHEAUME**, DGALN
8. **Yannick MOREL**, SG/DAF
9. **Gimy GRADEL**, DGALN
10. **Alexis WAGNER**, DGEC
11. **Véronique PORTEJOIE**, DGITM
12. **Hassina BOUDARI**, SG/DRH
13. **Pierre DUFOUR**, DGPR
14. **Messaouda MECHITOUA**, DGEC
15. **Gilles SARTRE**, SG/DAF
16. **Marie-Joséphine RAHARISON**, DGALN
17. **Marc MBONI**, SG/SNUM
18. **Marie-Thérèse LEE**, DGEC
19. **Lucien MORTIER**, CBCM/DCM
20. **Nadiège CLAVER**, CGDD
21. **Carole JOVIGNOT**, DGALN
22. **Anne THUILLIER**, SG/DRH



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

L'administration a imposé pour la première fois un **scrutin par vote électronique**.

La CGT est disponible tout au long du processus électoral pour vous expliquer et vous assister si nécessaire afin de vous permettre de voter.

La CGT agit, conteste, propose

La CGT conteste certes avec vigueur les graves atteintes portées aux politiques publiques et aux moyens qui leurs sont alloués, **particulièrement dans notre champ pourtant primordial au regard des enjeux climatiques, de biodiversité et d'aménagement du territoire.**

Pour autant, elle sait être force de propositions alternatives dans tous les domaines.

À partir de son projet de société pour un développement humain durable, une sécurité sociale professionnelle, un socle de droits minimum communs pour l'ensemble des salariés, elle défend l'idée qu'il ne peut y avoir de justice environnementale sans justice sociale et le revendique aux côtés de nombreuses associations¹.

En administration centrale, ce socle revendicatif se décline au travers de nombreuses thématiques passant par le contenu des missions, l'organisation et les conditions de travail, l'amélioration des déroulements de carrière et l'augmentation des rémunérations.

La CGT milite pour une association permanente des personnels dans leur élaboration et à leur mise en œuvre en demandant pour eux la création de droits nouveaux².

Alors que l'administration centrale se caractérise par une forte concentration d'ingénieurs, de cadres et de techniciens confrontés à un contexte de réformes permanentes, **l'encadrement doit pouvoir s'exprimer** plus librement, mieux faire prendre en compte ses qualifications, son expertise et ses compétences.

Depuis 4 ans, les élues et élus CGT ont travaillé pour vous au sein des instances représentatives, des groupes de travail divers avec l'administration (chartes des temps des directions et services, égalité femmes-hommes, télétravail, droit à la déconnexion...), au CLAS, au Comité **logement** ou encore à la Commission **restauration** et à la Commission **aides matérielles**.

Nous nous sommes mobilisés afin de régler les problèmes de manque de personnels formés pour la **crèche**, pour réduire au minimum possible l'augmentation des **tarifs de la cantine**.

Nous nous sommes battus afin que la mise en œuvre généralisée du **télétravail** soit accompagnée par la prise en compte des besoins des agents (disposer de plus d'ordinateurs portables rapidement, de téléphones

mobiles afin de ne plus utiliser de téléphone personnel, mise en place d'une alerte pour assurer le droit à la déconnexion...) et pour la prise en compte par l'employeur des coûts engendrés.

Nous avons accompagné et défendu les droits des agentes et agents touchés par des **réorganisations imposées** d'en haut, afin qu'elles et ils puissent disposer du temps nécessaire pour, si besoin, trouver un poste et bénéficier notamment d'un droit de remord.

Nous avons lancé des alertes en CHSCT-AC sur des bureaux, des services ou des Directions où la **charge de travail** était intenable, où des **types nocifs de management** s'exerçaient, rendant des agentes et des agents malades.

Nous nous sommes battus et nous continuerons pour que les **chartes des temps** soient suivies d'effet et ne se limitent pas à de l'affichage, afin notamment d'avoir une charge de travail soutenable qui n'empiète pas sur la vie privée.

Nous nous battons afin que les **promotions et les primes** soient basées sur des critères simples, objectifs et factuels plutôt que sur les critères compliqués et interprétables des lignes de gestion.

Nous sommes à vos côtés, par exemple, pour contester des compte-rendus d'entretien professionnelles (CREP) ou des attributions de primes qui ne reflètent pas votre travail.

Nous réclamons et nous continuerons de revendiquer la **création de logements** financièrement abordables et proches des lieux de travail pour les agents, accessibles via le ministère ou l'interministériel.

¹ Voir : analyses et propositions de la CGT sur l'urgence sociale et l'urgence climatique (site internet de la CGT)

² Voir : les repères revendicatifs de la CGT (site internet, rubrique "dossiers")

Les revendications de la CGT

- ✓ La CGT s'est farouchement opposée aux réformes détruisant le pacte fondateur de la fonction publique d'Etat au service de la population. **La précarisation des statuts et des rémunérations n'est pas acceptable, pas plus que la diminution continue des effectifs depuis des années.**
- ✓ Nous dénonçons l'appel de plus en plus fréquent à des CDD, des vacataires, lorsqu'ils occupent des postes sur des missions pérennes. Nous réclamons la titularisation des personnels précaires. **Nous défendons la création d'emplois statutaires et l'augmentation du point d'indice d'au minimum 10%** afin de commencer à rattraper la perte de 15% par rapport à l'inflation depuis 15 ans et l'inflation de ces derniers mois.
La CGT défend un renforcement du rôle des directions d'administration centrale dans le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques avec des écoles, des services déconcentrés et des établissements publics intégrés dans un vrai ministère capable d'assurer ses missions. **Il faut pour cela que la formation et les missions techniques soient maintenues au sein du ministère et non pas externalisées. Et il faut que les moyens de contrôle soient renforcés au lieu d'être restreints.**
- ✓ **La CGT se bat pour des moyens humains et matériels suffisants, pour que chaque agente et agent puisse exercer ses missions dans de bonnes conditions, notamment avec un espace de travail suffisant, calme, avec du matériel attitré pour chacun.e** ; si certains cas particuliers peuvent justifier que des agents travaillent dans un même bureau, nous nous battons pour que cela ne se fasse qu'après accord des agentes et agents concerné.e.s et consultation des élu.e.s.
Depuis des années, une logique strictement comptable et financière a abouti à une diminution conséquente des effectifs de l'administration centrale depuis 2012 pour tomber à 4 223 ETP en 2021.
- ✓ **La CGT défend une gestion respectueuse de l'humain, pour l'égalité professionnelle, pour l'inclusion des personnes handicapés, contre les discriminations.** La survenue fréquente dans certains services d'AC, d'arrêts maladie, de « burn out », liés au stress, à la surcharge de travail, à la perte de sens, impose une attention constante de la chaîne hiérarchique aux signaux d'alerte (dépassements horaires fréquents, arrêts maladie...).
- ✓ La CGT défend une réelle reconnaissance du rôle des personnels d'administration centrale dans la mise en œuvre des politiques publiques, **par la primauté de l'intérêt général en matière de politiques environnementales afin de conserver le sens de nos missions**, par une **hausse significative du traitement indiciaire** incluant les primes, afin qu'elles soient totalement prises en compte pour la retraite, des taux de promotions permettant un déroulement de carrière fluide et régulier, une formation professionnelle de qualité.

Pour défendre ces revendications, la CGT a besoin de vous et de vos votes !

Pour avoir plus d'élues et d'élus CGT

Pour vos droits, pour vous défendre, pour vous accompagner au quotidien en cas de besoin

Votez pour vos candidates et candidats CGT



**Vote électronique uniquement
du 1^{er} au 8 décembre, dernier délai !**





SYNDICAT CGT
Administration Centrale
Arche Sud pièce 25-14
92055 la Défense cedex

Pour agir collectivement et être plus fort,
syndiquez-vous !

Contactez :

Jacques GIRAL

APS pièce 25S11

☎ **07 61 39 54 32**

Jacques.giral@i-carre.net

Isabelle ROBERT

APS pièce 25S12

☎ **01 40 81 77 65**

Isabelle.robert@i-carre.net

Ou renvoyez-nous ce bulletin complété :

BULLETIN DE CONTACT

Pour faire valoir mes droits - Pour les services publics et l'emploi - Pour un meilleur salaire - Pour de bonnes conditions de travail - Pour lutter contre les discriminations - Pour être entendu.e

Nom :

Prénom :

Direction : Site :

Poste :

Corps et grade :

Indice :

Votre indice figure sur le bulletin de paye - Le syndicat calculera le montant de votre cotisation et vous le communiquera, votre adhésion ne prendra effet qu'après votre accord.

- Je veux adhérer au syndicat CGT d'administration centrale du ministère de l'écologie.
- Je souhaite être contacté.e.
- Je souhaite rencontrer un.e représentant.e du personnel.

